

Cartographie des capacités humanitaires des organisations de personnes vivant avec le handicap (OPH) et des ONG axées sur le handicap au Cameroun: FACTSHEET

1. Contexte de l'étude

Les personnes handicapées sont touchées de manière disproportionnée par les crises humanitaires et les catastrophes naturelles. Les barrières environnementales, institutionnelles et comportementales entravent leur participation à l'action humanitaire. CBM travaille avec des partenaires pour mettre en œuvre des réponses humanitaires inclusives pour les personnes handicapées, afin de soutenir les personnes touchées par les crises humanitaires et influencer positivement le travail de la communauté humanitaire au sens large.

La phase 3 du projet - Leave No One Behind, un projet de consortium avec trois partenaires - est une combinaison d'actions globales et locales qui visent à faire bénéficier à la communauté humanitaire au sens large en diffusant et en rendant opérationnelles les lignes directrices du Comité permanent interorganisations (IASC) sur l'inclusion des personnes handicapées dans l'action humanitaire par le biais d'une programmation et d'une coordination incluant les personnes handicapées.

L'objectif de l'exercice de cartographie était d'évaluer et de documenter l'implication des OPH nationales et locales et des ONG nationales/locales travaillant pour l'inclusion des personnes handicapées dans la coordination humanitaire, ainsi que leurs capacités et leur compréhension de l'action humanitaire inclusive. L'exercice de cartographie vient jeter les bases des activités futures de CBM au cours des prochaines années, qui se concentreront sur le renforcement des capacités des OPH et des ONG locales et sur l'augmentation de leur implication dans les mécanismes de coordination humanitaire pertinents au Cameroun.

L'étude visait 500 OPH et ONG axées sur le handicap, mais en a atteint 311, soit 62,2% de l'objectif. Le processus d'élaboration de cette étude a été confronté à plusieurs défis, notamment l'accès à l'information par certaines OPH et l'utilisation des nouvelles technologies, en particulier l'outil de collecte Kobotoolbox.

Les données ont été collectées de manière qualitative et quantitative entre octobre et novembre 2022, et triangulées pour renseigner les conclusions de ce rapport.

2. Principaux résultats de l'étude

Les principaux résultats de l'étude sont :

- L'existence d'un cadre normatif et stratégique favorable à l'inclusion du handicap au Cameroun ;
- Au total, 311 OPH et ONG axées sur le handicap ont participé à l'exercice de cartographie ;
- 78% des organisations sont enregistrées avec une déclaration formelle et un statut opérationnel, tandis que 22% ne le sont pas ;
- En ce qui concerne la direction des organisations, 27% des organisations sont dirigées par des personnes handicapées physiques et 22% par des personnes handicapées visuelles, tandis que les personnes handicapées intellectuelles et les personnes sourdes et malentendantes représentent 2% chacune ;
- 56 % des dirigeants des OPH sont des hommes et 44 % des femmes ;
- L'Unité de coordination des associations de personnes handicapées (CUAPWD) apparaît comme le réseau le plus important cité par les OPH ;
- La Plateforme Inclusive Society for Persons with Disabilities for Inclusive Society est le réseau qui a été mentionné par les OPH des huit autres régions (à l'exception du Nord-Ouest et du Sud-Ouest) ;
- L'implication actuelle des OPH et des ONG axées sur le handicap dans les programmes humanitaires en cours et dans la coordination humanitaire reste insuffisante en raison de leurs connaissances limitées sur les sujets humanitaires : 33% des OPH comprennent ce que signifie l'action humanitaire, 28% des OPH comprennent ce qu'est un système humanitaire et 24% des OPH comprennent ce qu'est la coordination humanitaire ; Selon les

Le project "Phase 3 – Leave no one behind!" est mis en œuvre en partenariat avec Handicap International e.V. (HI) et l'Institut de droit international de la paix et des conflits armés de l'université de la Ruhr à Bochum (IFHV).

résultats des analyses, les OPH des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun ont une meilleure compréhension du système de coordination humanitaire que ceux des autres régions ;

- L'accès limité à l'information et à la communication, ainsi que l'accès limité au financement sont des obstacles supplémentaires à l'engagement des OPH dans l'action humanitaire.
- Un grand nombre d'OPH (59%) a été impliqué d'une manière ou d'une autre dans la réponse humanitaire, mais une participation significative de ces OPH reste encore nécessaire dans la sphère humanitaire : 31 % des personnes vivant avec un handicap et des ONG axées sur le handicap impliquées dans des activités humanitaires ont participé à l'évaluation des besoins, 21 % à la mise en œuvre de projets et seulement 2 % ont travaillé en tant que partenaires avec d'autres acteurs humanitaires. 18% des organisations interrogées ont déclaré participer aux réunions des clusters, mais il apparaît que ces participants sont principalement des ONG axées sur le handicap et non des OPH ;
- Les principaux besoins en renforcement des capacités identifiés pour les OPH ont trait à la structuration et au fonctionnement des OPH et de leurs réseaux, ce qui est également crucial pour une collaboration efficace avec les partenaires ;

Pour parvenir à ce résultat, cette étude a utilisé une méthodologie basée sur l'examen et l'analyse de la documentation existante, l'administration d'un questionnaire direct aux OPH, l'organisation des discussions de groupe avec les leaders des OPH, et des entretiens clés avec diverses ONG et organisations partenaires.

Au niveau stratégique et institutionnel, les résultats de l'étude indiquent que les OPH ont des défis communs, bien que leurs besoins varient d'une région à une autre. Ils ont également une compréhension divergente de l'action humanitaire et des terminologies et concepts connexes qui lui sont liés. Cependant, la plupart des OPH sont regroupées dans des réseaux plus ou moins solides qui ne demandent qu'à être renforcés ou restructurés pour jouer pleinement leur rôle. Dans le même ordre d'idées, la vision, les objectifs et les missions de ces OPH et de leurs différents réseaux ne sont pas suffisamment compris par tous les membres.

En résumé, les difficultés rencontrées par les OPH et les ONG travaillant pour l'inclusion des personnes handicapées dans l'action humanitaire sont les suivantes : stigmatisation du handicap ; manque de ressources financières de l'OPH ; mauvaise structuration et mauvais fonctionnement des OPH ; difficultés à mobiliser des ressources financières ; méthodes de communication inappropriées (à la fois en termes de cible et de moyens de communication) ; contraintes liées à la mobilité et au transport.

D'autres difficultés sont d'ordre technique, notamment la maîtrise limitée des concepts liés à l'action humanitaire et d'autres concepts habituellement abordés dans les réunions de coordination.

Après avoir catégorisé les difficultés rencontrées par les OPH, des recommandations ont été formulées.

3. Recommandations

Des recommandations ont été formulées pour répondre aux besoins de renforcement des capacités identifiés, en se concentrant sur les moyens suivants : améliorer le plaidoyer et la sensibilisation pour une meilleure inclusion et intégration du handicap ; soutenir la structuration des OPH afin qu'elles soient équipées et capables de jouer pleinement leur rôle ; soutenir la structuration des réseaux nationaux d'OPH ; renforcer les capacités techniques des OPH dans des domaines tels que le leadership, la recherche des financements et la gestion de projets.

4. Principaux besoins en renforcement des capacités

De manière générale, cinq domaines principaux de renforcement des capacités ont été identifiés et sont communs à l'ensemble des OPH du Cameroun :

- Structuration et fonctionnement des OPH et des réseaux d'OPH ;
- Mise en place et gestion des projets de réponse humanitaire ;
- Renforcement des capacités en finance : Initiation d'activités génératrices de revenus ;
- Renforcement des capacités techniques des OPH et autres organisations travaillant sur le handicap : action humanitaire inclusive, lignes directrices de l'IASC sur l'inclusion des personnes handicapées, Convention des Nations Unies, loi nationale ;
- Développement, mise en œuvre et suivi d'un plan de communication basé sur les besoins en communication des OPH.

Le projet "Phase 3 – Leave no one behind!" est mis en œuvre en partenariat avec Handicap International e.V. (HI) et l'Institut de droit international de la paix et des conflits armés de l'université de la Ruhr à Bochum (IFHV).